

**Règlement des études des diplômes d’université**

**Campagne 2024-2025**

**Année universitaire :** 2024-2025

**Composante : UFR Médecine**

**Statut de la formation :** création

|  |
| --- |
| **Formation** |

Intitulé de la formation : Pratiques administratives et techniques des Centres de Don de Corps à des fins d’enseignement et de recherche

Type de formation : Diplôme Inter universitaire (DIU)

Date du Conseil d’UFR :

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU :

Etablissements partenaires :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| - Université de Nîmes  - Université de Bordeaux  - Université Poitiers | - Université de Tours  - Université de Nancy  - Université Grenoble Alpes | - Université de Lyon  - Université de Brest  - Université de Nantes |

Responsable pédagogique : Pr Philippe CHAFFANJON

Régime : Formation initiale;Formation continue

Modalités : Présentiel et distanciel

Effectifs réels de l’année en cours et prévisionnels pour l’année à venir

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Effectifs réels de l’année en cours | Effectifs prévisionnels pour l’année à venir |
| Formation initiale |  | 1 |
| Formation continue |  | 10 |
| Contrat d’apprentissage |  |  |
| Contrat de professionnalisation |  |  |
| Reprise d’études non financée |  |  |

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

*Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique*

|  |
| --- |
| Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) |

Je vais déposer une demande au RNCP :

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

|  |
| --- |
| **I. Dispositions générales** |

**Article 1 : Définition et objectifs de la formation**

Le Don de Corps pour la Science est un sujet d’actualité qui fait l’objet d’une réforme de grande ampleur organisée par le décret n°2022-719 du 27 avril 2022 relatif au don de corps à des fins d’enseignement médical et de recherche.

L’enquête préliminaire à ce décret a montré une grande hétérogénéité de fonctionnement entre les différents centres français habilités à recevoir des Dons de corps. Tous ces centres sont attachés à des laboratoires universitaires d’Anatomie. Il a été montré que les personnels ont des qualifications et des statuts extrêmement variables d’un centre à l’autre. Les donneurs et leurs familles qui ont participé à cette enquête, ont demandé une standardisation des pratiques administratives et techniques mais aussi une uniformisation des objectifs de pédagogie et de recherche du Don de Corps dans les universités françaises.

Aucune formation, aucun diplôme ne permet de préparer ces personnels à une prise de fonction dans un domaine aussi spécialisé et aussi médiatisé. Les DU de thanatopraxie, les préparations au diplôme d’état de Thanatopracteur n’abordent pas la spécificité du Don de Corps pour la pédagogie et la recherche, ni dans ses aspects législatifs, éthiques, économiques, ni dans ses aspects techniques. Ces formations préparent à des métiers très différents de celui de technicien en laboratoire d’anatomie et le DIU que nous proposons est utile aux candidats à ces postes, même s’ils sont détenteurs d’un DE de thanatopraxie. Il ne s’agit pas de se substituer à la formation de thanatopracteur. Ce DIU ne permet pas d’exercer la profession de thanatopracteur, ni d’acquérir une expérience pratique suffisante pour exercer les gestes techniques de thanatopraxie de façon autonome dans un laboratoire d’anatomie. Ce DIU s’adresse également aux personnels administratifs des centres de don de corps.

La création d’un DIU national avec un contenu pédagogique validé par le Collège Français des Professeurs d’Anatomie offre une formation spécifique pour tous les personnels administratifs et techniques des centres. Les buts sont d’uniformiser les pratiques, de répondre aux attentes des donneurs et des familles et de créer une fonction spécifique au sein des universités pour valoriser la profession et faciliter les recrutements et les carrières.

**- Objectifs pédagogiques et compétences à acquérir**

**Les objectifs pédagogiques**

1. Uniformiser les pratiques administratives dans tous les centres de Don de Corps tout en respectant les particularités techniques de chaque centre, particularités qui sont liées aux spécificités de formation ou de recherche. Cette évolution garantit une parfaite transparence vis-à-vis des donneurs et des familles.

2. Rapprocher les équipes de tous les centres français. Echanger les techniques et les savoir-faire pour allonger la durée de conservation des corps. Rendre ces corps utiles à un maximum de soignants et dans toutes leurs régions anatomiques.

3. Créer un enseignement de base polyvalent, utile aux administratifs et aux techniciens, non pas pour permettre des transferts de rôles des uns aux autres mais pour former des équipes soudées et des personnels complémentaires.

4. Concevoir une formation indépendante des DU de Thanatopraxie, à coût raisonnable, en minimisant les déplacements et les absences prolongées du personnel lors des formations.

5. Créer de toute pièce le métier d’assistant ingénieur en laboratoire d’anatomie en valorisant le rôle de formateur autant que celui de technicien spécialisé.

**Les compétences à acquérir**

Pour tous :

- Connaître la législation du Don de Corps

- Connaître les règles d’éthique autour de l’utilisation du corps comme pièce anatomique

- Connaître les principes de la conservation prolongée du corps

- Connaître les principales règles sanitaires et sécuritaires autour du Don de Corps

- Connaître les bases de construction d’un protocole de recherche utilisant du matériel anatomique

- Connaître les bases de construction d’un protocole de recherche utilisant du matériel anatomique

Pour la partie administrative :

- Accueillir et conseiller un candidat donneur pour expliquer le Don de Corps et ouvrir un dossier

- Organiser l’arrivée du corps du donneur dans le centre et son départ du centre

- Communiquer avec les familles et proches lors du décès, avec les acteurs des services funéraires (acheminement des corps, crématorium, cérémonies du souvenir…)

- Gérer la base de données des donneurs et, au besoin, la partager entre centres

- Gérer la comptabilité du centre de Don de Corps

- Connaître les utilisations possibles du Don de Corps et organiser des formations autour du corps anatomique

- Gérer les demandes de travaux anatomiques

- Connaître les formations en santé

- Connaître la constitution du Comité d’Ethique Scientifique et Pédagogique et son fonctionnement

Pour la partie technique :

- Maitriser les soins de conservation adaptés aux travaux anatomiques

- Maitriser et savoir appliquer les règles d’hygiène et de sécurité et prévenir les risques psychosociaux et les risques physiques

- Savoir préparer et installer une séance de travaux pratiques et de simulation clinique

- Connaître l’outillage médico-chirurgical standard et spécifique (microscopes, ancillaires, microchirurgie, cœlioscopie, fibroscope…)

- Connaître les ligatures et les techniques de suture

- Enseigner certaines techniques particulières comme la plastination, la conservation d’ostéologie, les injections vasculaires sanguines ou lymphatiques ….

**Article 2 : Conditions d’accès**

2.1 Recevabilité des candidatures

Il s’agit de la création d’une formation spécifique destinée aux personnels des centres de Don de Corps dans les domaines administratifs et techniques. Elle est ouverte aux personnels en place ou aux candidats à une telle prise de fonction. Elle est également ouverte aux médecins hospitalo-universitaires qui doivent s’impliquer dans la gestion et l’animation d’un centre de Don de Corps.

Il s’agit d’un DIU National mis en place dans toutes les universités françaises qui disposent d’un centre de Don de Corps.

La formation est constituée d’e-learning, d’apprentissage par compétence en présentiel et de séminaires en présentiel.

2.2 Conditions d’admission

Etre (ou avoir été) personnel employé d’un centre de Don du corps en France

Ou candidat bachelier

* CV
* Lettre de motivation
* Pour les personnels en poste, attestation du directeur du centre de Dons de corps
* Diplôme du BAC pour les personnes qui ne sont pas en poste

|  |
| --- |
| **II. Organisation des enseignements et des modalités d’examen** |

**Article 3 : Organisation des enseignements**

Période de la formation : 4 sessions : octobre, décembre, mars (en même temps que le congrès d’anatomie), avril

Durée de la formation : 1 an

Formation semestrialisée :

Volume horaire de la formation : 77h

Nombre d’ECTS :

*Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.*

**Article 4 : Composition des enseignements et modalités d’évaluation**

*(Se reporter au* ***Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances*** *de la formation)*

Voir le tableau MCC :

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d’évaluation :

**1- Cours en présentiel**

- Rythme de formation en présentiel : environ tous les deux mois avec cours théoriques sous la forme de séances questions–réponses et séminaire pratique. Evaluation par QI en fin de séance

- Lieu des enseignements en présentiel : si possible dans une même région avec changement de ville et donc de laboratoire à chaque séance. On considère des régions de trois centres de Don ou plus, qui seront appelés ci-dessous CDC A, CDC B, CDC C…

- Les formateurs ne sont pas forcément les créateurs des contenus pédagogiques disponibles en e-learning mais des enseignants du centre qui organise le séminaire (enseignants-chercheurs du laboratoire d’anatomie, personnel technique ou administratif, juriste, psychologue…).

- Lors des formations en présentiel, il y aura des séances de questions-réponses en commun et des ateliers qui seront proposés soit sur des aspects techniques, soit sur des aspects administratifs.

|  |  |
| --- | --- |
| Module / Durée | Contenus du module / Durée |
| **Module 1**  **Généralités administratives et techniques**  1,5 jours de cours en présentiel  Octobre | - Visite du laboratoire A et du CDC A  - Présentation des thématiques et des spécificités locales  - Matériel médico-chirurgical spécialisé (microscopes, laparoscopie, arthroscopie, endoscopie, échographie, fluorescence, radiographie),  - Matériel de biomécanique et corps anatomique en mouvement… éventuellement visite d’un laboratoire de recherche – partenaire ou du centre de simulation en santé proche… (1h00)  - Séances de questions – réponses sur module 1 (2h00)  - Management, cohésion d’équipe et communication interne (1h00)  - Contrôle continu sur enseignement théorique (1h00)  - TD Administratifs - Mises en situation / debreifing de vidéos (2h00)  (Inscrire un donneur, Répondre à une famille, Cas complexes : refus de Don, de corps, conflits)  - Le matériel de simulation (2h00)  - TP Techniques - Cannulations, soins cavitaires, dépister l’altération du corps / sutures / installations de travaux (2h00)  - Sutures et ligatures (1h00) |
| **Module 2**  **Connaissances administratives**  1,5 jours de cours en présentiel  Décembre | - Visite du laboratoire B et du CDC B  - Présentation des thématiques et des spécificités locales :  - Matériel médico-chirurgical spécialisé (microscopes, laparoscopie, arthroscopie, endoscopie, échographie, fluorescence, radiographie), Matériel de biomécanique et corps anatomique en mouvement, éventuellement visite d’un laboratoire de recherche – partenaire ou du centre de simulation en santé proche… 1h00  - Séances de questions – réponses sur module 2 2h00  - Management, cohésion d’équipe et communication interne 1h00  - Contrôle continu sur enseignement théorique 1h00  - TD Administratifs - Mises en situation / debreifing de vidéos : 2h00  (Accueillir un utilisateur du laboratoire, Expliquer à un donneur, Cas complexes : refus de Don, de corps, conflits, TP Techniques - Cannulations, soins cavitaires, dépister )  -L’altération du corps / sutures / installations de travaux 2h00  - Techniques audio-visuelles et photographiques 1h00  Selon le centre : plastination, lymphologie, corps circulant,  - Injection-corrosion 2h00 |
| **Module 3 Connaissances pédagogiques**  Cours de 3 jours en présentiel  Mars | Visite du laboratoire C et du CDC C  Présentation des thématiques et des spécificités locales :  Matériel médico-chirurgical spécialisé (microscopes, laparoscopie, arthroscopie, endoscopie, échographie, fluorescence, radiographie), Matériel de biomécanique et corps anatomique en mouvement, éventuellement visite d’un laboratoire de recherche – partenaire ou du centre de simulation en santé proche… 1h00  Séances de questions – réponses sur module 3 2h00  A partir de l’organisation locale du CDC A, animer un atelier sur :  management, cohésion d’équipe et communication interne 1h00  Contrôle continu sur enseignement théorique 1h00  puis participation au congrès annuel des Morphologistes 9h00 |
| **Module 4 Connaissances techniques**  Cours de 2 jours en présentiel  Avril | - Visite du laboratoire D et du CDC D  - Présentation des thématiques et des spécificités locales  Matériel médico-chirurgical spécialisé (microscopes, laparoscopie, arthroscopie, endoscopie, échographie, fluorescence, radiographie), Matériel de biomécanique et corps anatomique en mouvement, visite d’un laboratoire de recherche – partenaire ou du centre de simulation en santé proche…: 1h00  - Séances de questions – réponses sur module 4 2h00  - Management, cohésion d’équipe et communication interne 1h00  - Contrôle continu sur enseignement théorique 1h00  - TD Administratifs - Mises en situation / debreifing de vidéos : 2h00  (Inscrire un donneur, Répondre à une famille, Cas complexes : refus de Don, de corps, conflits, TP Techniques - Cannulations, soins cavitaires, dépister)  - L’altération du corps / sutures / installations de travaux 2h00  - Radioprotection pour les centres équipés en radiologie 1h00 |

**2- cours en distanciel**

- Programme de Formation théorique en e-learning commun au niveau national (étude sur plateforme + travail personnel + dépôt de questions en ligne avec dead-line 15 jours avant la séance) : 27 – 29 heures

- Nom de la plateforme pédagogique envisagée : SIDES NG.

- Les créateurs de ces contenus pédagogiques sont en priorité des enseignants chercheurs membres du Collège Français des Professeurs d’Anatomie et des personnels techniques et administratifs titulaires des centres de Don de Corps français. Pour certains cours, des intervenants extérieurs seront sollicités : juristes, psychologues du travail, médecin du travail, responsables d’association de donneurs, professionnels du funéraire…

L’étudiant doit suivre obligatoirement les quatre modules suivants, soit un ensemble de 37 heures.

|  |  |
| --- | --- |
| Module / Durée | Contenus du module / Durée |
| Module 1 : Généralités administratives et techniques | - Présentation du DIU et principe du Don de Corps  - Historique  - Organisation française du Don de Corps  - Législation spécifique selon le décret du 27 avril 2022  - Qui est le Donneur ? Quelles sont ses motivations ?  - Ethique du don de corps, le comité d’éthique  - Les organismes de pompes funèbres / les transports / crématorium  - Soins de conservation en anatomie : grands principes  - Règles sanitaires en cours / les refus de Don  - Risques biologiques, chimiques et électriques / Risques socio-professionnels |
| Module 2 : Connaissances administratives | - Communication autour du Don de Corps, outils, cérémonies  - Gestion d’un centre de Don de Corps / appels d’offres  - Base de données des donneurs / les outils informatiques possibles  - Famille, proches et personne de confiance  - Les associations de donneurs, Fondation nationale du Don du Corps  - Don du corps à l’étranger / don de corps en langue anglaise  - Coût du don de corps et gestion financière (dons, partenariats avec CHU…)  - Traçabilité du corps/ Gestion des corps  - Muséographie, sortie du corps dans une structure annexe, pièces, échantillons |
| Module 3 : Connaissances pédagogiques | - Les études de Santé, études médicales et personnels de bloc opératoire  - Place du CDC dans l’UFR, l’université, lien avec le laboratoire d’Anatomie  - Premiers contacts avec le corps anatomique  - Notions de simulation procédurale  - Organisation d’une séance en formation initiale, continue, en recherche  - Autorité et responsabilité des personnels sur cadets et ainés  - Gestion d’un groupe (règles, outils, risques, conflits)  - Ambiance de travail anatomique  - Accident d’exposition au sang : blessure au laboratoire  - Gestion d’un stagiaire, objectifs pédagogiques, techniques d’évaluation |
| Module 4 : Connaissances techniques | - Bases anatomiques de l’embaumement (circulations et compartiments)  - Bases anatomiques des abords classiques en dissection, en simulation  - Soins de conservation en anatomie : les méthodes (embaumement, immersion, congélation, plastination…) ; les produits (choix, dangers) ; les sites d’injection et de drainage / bases anatomiques ; la protection des tissus et l’hygiène du corps  - Gestion des corps (bases de données du matériel anatomique)  - Matériel chirurgical de base (utilisation, entretien, précautions)  - Risques biologiques, chimiques et électriques / Risques socio-professionnels  Installations des corps (positions, champs, équipements, consommable…). |

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

**Le stage**

Stage/immersion pratique en milieu professionnel :

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

*Tout stage fait l’objet d’une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l’établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours*.

**Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré**

Mémoire :

Rapport de stage :

Projets tuteurés :.

**Modalités d’examen**

Assiduité aux enseignements :

Sauf motif impérieux, l’assiduité est validée à condition d’avoir été présent(e) aux séminaires locaux et ateliers.

Absences aux examens :

|  |
| --- |
| **III. Résultats** |

**Article 5 : Jury**

Périodes de réunion des jurys :

**Article 6 : Conditions de validation de la formation**

Validation des modules d’e-learning par un contrôle des connaissances sous la forme de questions à choix multiple à chaque séance organisée en présentiel c’est-à-dire quatre contrôles des connaissances au total.

Contrôle des accès à la plateforme UNESS.

Participation aux séminaires de questions-réponses

**Validation de la pratique**

Participation aux séances locales et appréciation par jury local

**Article 7 : Redoublement**

|  |
| --- |
| **IV. Frais de scolarité** |

**Article 8 : Frais de scolarité**

Tarifs Formation initiale : 650€

Tarifs en Contrat d’apprentissage :

Tarifs Formation continue : 950€

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d’études non financée :

Exonération :

|  |
| --- |
| **V. Dispositions diverses** |

**Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation**